La lettre de Blangy Environnement

Bulletin n°6 **Année 2018 – 2ème semestre**

Blangy-Environnement perd son Président Fondateur

Gérard BOUVIER nous a quitté le 14 novembre 2018 dans sa 91ème année.
Il était une personnalité locale, ancien combattant.
Il avait accepté le poste de Président pour assurer la création de notre Association, jusqu'à l'élection à cette fonction en 2008 de Jean Pierre MACAIRE. Depuis il en était le Président d'Honneur.
Blangy-Environnement adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

Le PLUi (intercommunautaire) de Blangy - Pont-l'Évêque

L'association a assisté à toutes les réunions de présentation du SCoT et du **PLUi.**

Le calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUi s'établit comme suit :

Début 2019 **présentation en réunion publique** du projet de PLUi. Au cours de cette réunion vous pourrez connaitre la zone dans laquelle est située votre parcelle.

Printemps 2019 **délibération des collectivités locales et de l'Intercom** pour arrêter le PLUi.

Juin 2019 **enquête publique qui se déroule sur deux mois**. Vous aurez la possibilité de faire part de vos remarques sur le registre de l'enquête.

Fin 2019 début 2020 **arrêt du PLUi** par les collectivités.

Le lien suivant donne tous les détails : http://www.bpicom.fr/v2/pdf/PRESENTATION-PUBLIQUE.pdf)

L'Association ne manquera pas de tenir informé ses membres des évolutions de ce calendrier.

Nouveau Concours Photo pour 2019

Ci-dessus :

1° prix du concours photo 2015

Nouveau Concours Photo pour 2019

Ouvert à tous du 1° janvier au 31 août 2019

Le thème proposé est : « **regard sur le patrimoine vivant (humain, animal, végétal...) des communes de l'Intercom Blangy-Pont l'Évêque en toutes saisons ».**

Le lieu : « sur des sites remarquables et identifiables ».

L'objectif est d'observer, de dénicher et de partager sa vision des expressions de son environnement.

Règlement & formulaire d'inscription sur notre site

www.blangy-environnement.fr

Remise des prix (150€,100€, 75€, 50€ & 30€) à l'issue de notre Assemblée Générale le samedi 12 octobre 2019 à midi.

La lettre de Blangy Environnement

Bulletin n°6 **Année 2018 – 2ème semestre**

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

L'élaboration du nouveau SCoT a abouti à la présentation du PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour ces 10-15 prochaines années.

Ces documents fort intéressants sont consultables sur : http://nordpaysdauge.proscot-eau.fr/

Ce tableau illustre ses objectifs.

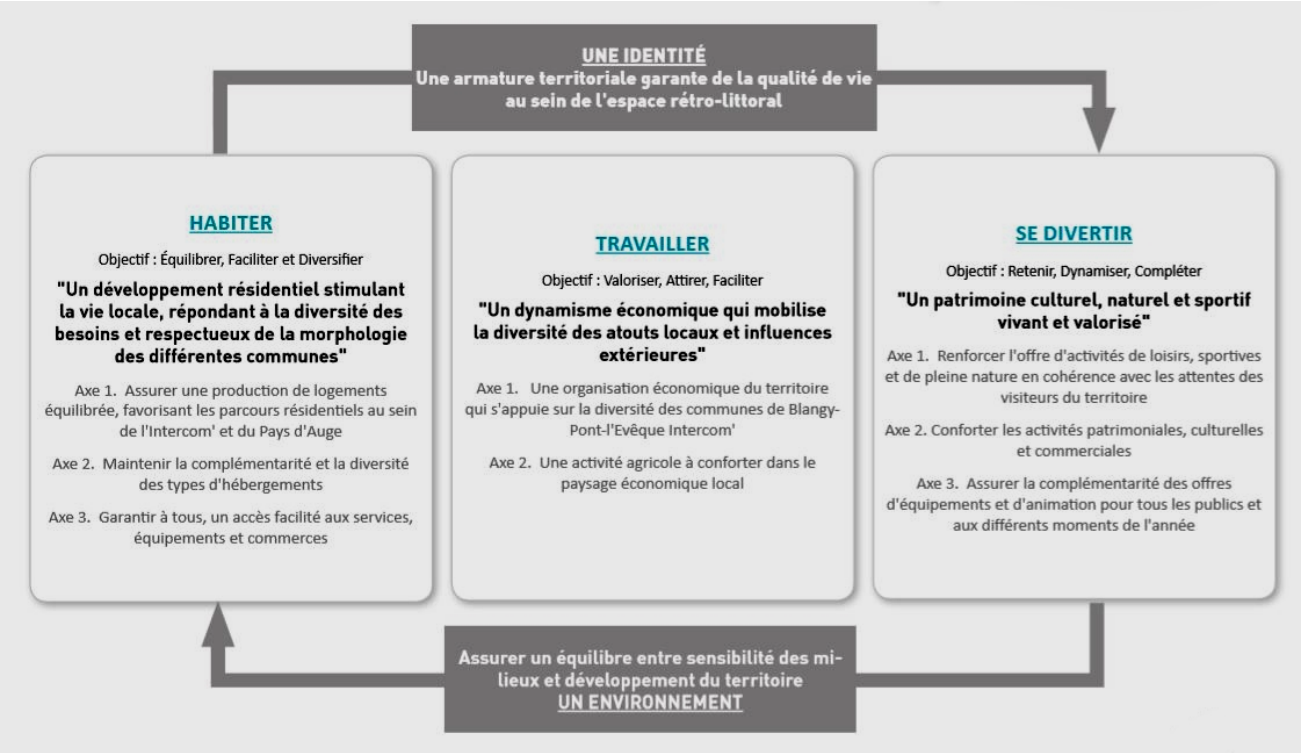

Blangy-le-Château, commune attractive du rétro-littoral est directement concernée par ces objectifs, au niveau du résidentiel par le renforcement des hameaux, au niveau des communications, au niveau de l'agriculture qui doit être préservée, au niveau des patrimoines à préserver et valoriser (culturel, architectural ou environnemental).

N'oubliez pas !

A noter, la prochaine Assemblée Générale aura lieu Le samedi 12 octobre à 10 h 00

Et n'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation
8 € par membre - 15 € par personne morale

Siège : 22 Route de Norolles 14130 Blangy-le-Château Tél : 02 31 65 49 32

Président : Jean-Pierre Macaire

Rédaction : Jean-Yves Destouches, Robert Trendel

Nous contacter : blangyenvironnement@laposte.net **Vous informer : www.blangy-environnement.fr**

Toute reproduction interdite sauf autorisation écrite du Président